

Province de Québec  
District d'Arthabaska  
MRC de l'Érable  
Ville de Princeville

Séance ajournée du conseil tenue ce **22 août 2016 à 19 h30** à laquelle prennent part :

Monsieur Claude Ménard  
Monsieur Danis Beauvillier  
Me Serge Bizier  
Monsieur Laurier Chagnon  
Monsieur Fernand Ruel  
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juaire, directeur général et Me Olivier Milot, greffier, sont également présents.

*- Reprise de la séance ordinaire du 8 août 2016 -*

**16-08-283**

**Adoption de l'ordre du jour**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance tel que modifié par les ajouts suivants :

- 2.5 Avis de motion – Règlement modifiant le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Princeville
- 6.3 Avis de motion – Règlement relatif à la circulation des véhicules hors route sur les chemins municipaux de la Ville de Princeville
- 7.2 Agrandissement du garage municipal – certificat de paiement n. 2
- 8.3 Dépôt d'états financiers révisés de l'OMH 2014
- 8.4 Dépôt de rapport de vérification de l'OMH 2014
- 9.4 Vente d'un terrain résidentiel – 140 Liberge
- 9.5 Correction d'une résolution de dérogation mineure – 07-05-151
- 10.4 Facture – Marc D'Argy sonorisation pour Foire Bière Bouffe et Culture
- 10.5 Avis de motion – Règlement modifiant le règlement 2011-193 concernant la tarification de services de loisirs et diverse location
- 10.6 Dépôt des états financiers 2015 de la Maison des Jeunes La Fréquence
- 11.3 Invitation au tournoi de golf du Titan

Et, à la réouverture des points à l'ordre du jour suivants :

- 2.1 Dépôt d'un procès-verbal de correction
- 3.1 Ratification des chèques

3.2 Approbation des comptes

ADOPTÉE

**Dépôt d'un procès-verbal de correction** - dépôt

16-08-284

**Avis de motion – Règlement modifiant le règlement no 2012-220 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Princeville**

Avis de motion est donné par le conseiller Danis Beauvillier à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement modifiant le règlement no 2012-220 relatif au code d'éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Princeville.

16-08-285

**Ratification des chèques**

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

**Chèques:**

- En date du 09-08-2016 au 21-08-2016
- nos M1387 à M1393 & A40238 à A40253 61 227,09 \$
- nos A40132;A40157;A40166 annulé

ADOPTÉE

16-08-286

**Approbation des comptes**

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

**Chèques :**

- En date du 22-08-2016
- nos A40254 à A40355 144 287,53 \$

ADOPTÉE

**Programmation pour le programme de taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2014-2018** - remise

16-08-287

**Politique de gestion des mesures disciplinaire du personnel**

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'adopter la politique de gestion des mesures disciplinaires du personnel telle que déposée par le greffier.

ADOPTÉE

16-08-288

**Politique de gestion des médias sociaux et de l'équipement informatique de la Ville de Princeville**

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'adopter la politique de gestion des médias sociaux et de l'équipement informatique de la Ville de telle que déposée par le greffier.

ADOPTÉE

16-08-289

**Adjudication de contrat – traitement de fissures (AO16-VR-03)**

ATTENDU l'appel d'offre sur invitation AO16-VR-03 concernant le traitement de fissures ;

ATTENDU l'ouverture des soumissions ayant eu lieu le 22 août 2016 à 11h05, et ce, en conformité avec les dispositions de la Loi ;

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que le contrat pour le traitement de fissures soit accordé au plus bas soumissionnaire conforme, soit Lignes Maska :

- Tronçon de 7km sur rang 10 = 3,25 \$/mètre linéaire + taxes

QUE cette dépense soit financée à 75% par le Programme de restauration du réseau routier local et à 25% à même les activités financières provenant des revenus de transfert du programme de redevance sur l'exploitation des carrières et sablières.

- Tronçon de 2km sur St-Jacques Ouest = 3,25 \$/mètre linéaire + taxes

QUE cette dépense soit financée à même les activités financières provenant des revenus de transfert du programme de redevance sur l'exploitation des carrières et sablières.

ADOPTÉE

16-08-290

**Avis de motion – Règlement relatif à la circulation des véhicules hors route sur les chemins municipaux de la Ville de Princeville**

Avis de motion est donné par le conseiller Fernand Ruel à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement relatif à la circulation des véhicules hors route sur les chemins municipaux de la Ville de Princeville.

16-08-291

**Agrandissement du garage municipal – certificat de paiement no 2**

ATTENDU la résolution 16-05-189 relative à l'appel d'offres AO16-VM-01;

ATTENDU le certificat de paiement no 2, demande finale, émis par l'architecte Monique Brunet pour la période du 30 juin 2016 au 15 août 2016 ;

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu :

D'AUTORISER la trésorière à effectuer le paiement de 92 267,62 \$, taxes comprises, pour le certificat no 2, à Construction François Anctil inc., ainsi que me permettre de libérer la retenue dans 30 jours comme mentionnée dans la lettre de Mme Brunet.

ADOPTÉE

**Dépôt d'états financiers 2014 déficit d'exploitation de l'Office Municipale d'Habitation pour l'année 2014 – dépôt**

**Dépôt d'états financiers 2014 déficit d'exploitation révisés de l'Office Municipale d'Habitation pour l'année 2014 – dépôt**

16-08-292

**Autorisation d'achat d'un lot industriel**

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'autoriser le maire et le greffier à signer le contrat notarié à intervenir entre la Ville de Princeville et 9093-0207 Québec inc. pour l'achat d'un terrain situé sur le boulevard Carignan Ouest, lot 5956728 au montant de 90 443,70 \$, pour fins de développement industriel.

QUE cette dépense soit financée à même une affectation du surplus non affecté.

ADOPTÉE

16-08-293

**Vente d'un terrain résidentiel – 140 Liberge**

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville cède à Habitations Bibeau Inc. ou à tout autre acheteur de bonne foi le lot 5 030 445 (140, rue Liberge) du cadastre du Québec pour le prix de 19 644,27 \$, avant les taxes applicables ;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer pour la Ville de Princeville l'acte notarié à intervenir.

ADOPTÉE

16-08-294

**Correction d'une résolution de dérogation mineure – 07-05-151**

ATTENDU QUE le plan de l'arpenteur-géomètre André Lemieux de propriété visée par la demande de dérogation mineure accordée par ce conseil montre une distance de la marge arrière de 2.68m et non 2.95m;

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que la résolution 07-05-151 soit corrigée de manière à lire à la fin du troisième paragraphe :

*« (...) avec une marge arrière de 2.68 mètres au lieu de 6.00 mètres, ce qui représente une dérogation de 3.32 mètres (...) »*

ADOPTÉE

16-08-295

**Facture – Marc D'Argy sonorisation Kiosque à chansons**

ATTENDU que le programme de kiosque à chansons comprend des spectacles présentés dans le cadre de la Foire Bière Bouffe et Culture;

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que la trésorière soit autorisée à payer à Marc D'Argy la facture de 400 \$, plus les taxes applicables, pour la sonorisation du kiosque à chansons tenu dans le cadre de la Foire Bière Bouffe et Culture les 9 et 10 août 2016;

QUE cette dépense soit comptabilisée au poste de dépense du programme de kiosque à chansons.

ADOPTÉE

16-08-296

**Avis de motion - Règlement modifiant le règlement 2011-193 concernant la tarification de services de loisirs et de diverses locations**

Avis de motion est donné par le conseiller Laurier Chagnon à l'effet qu'il sera présenté lors d'une séance ordinaire, extraordinaire ou ajournée, un règlement modifiant le règlement no 2011-193 concernant la tarification de services de loisirs et de diverses locations.

**Dépôt des états financiers de la maison des jeunes La Fréquence 2015**  
- dépôt

16-08-297

**Invitation au tournoi de golf du Titan**

Sur une proposition du conseiller Claude Ménard, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville achète quatre billets au prix de 95 \$ chacun, plus les taxes applicables, pour le tournoi de golf du Titan qui aura lieu le 17 septembre 2016.

ADOPTÉE

16-08-298

**Levée de la séance**

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 19 h 40.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_  
Me Olivier Milot, greffier

\_\_\_\_\_  
Gilles Fortier, maire